

INFOS PRATIQUES | CONSEILS | SORTIES | ACTUALITÉS





Edition octobre 2024
03 88 71 12 29
contact@cc-saverne.fr
www.cc-paysdesaverne.fr

Sommaire

04-05 VIE COMMUNAUTAIRE une empreinte solidaire

06
RENCONTRE
M.Muller Dominique

07 BUDGET une empreinte responsable

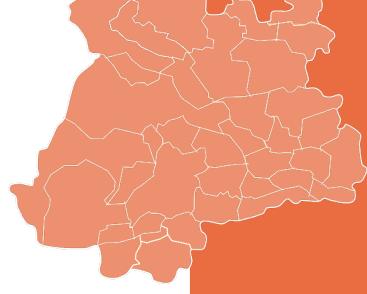
08 TOURISME Pays de Saverne

09-13 GRANDS PROJETS l'empreinte de la cops

16-17 VIE LOCALE Landersheim

18-19
ENVIRONNEMENT
une empreinte sur la biodiversité





20 FAMILLE petite enfance

21 SANTÉ Contrat Local de Santé SÉCURITÉ solidarité intercommunale

22-23 MOBILITÉ une empreinte durable

24 HABITAT patrimoine ancien

25 ÉCONOMIE LOCALE une empreinte audacieuse à découvrir

26
AGRICULTURE
une empreinte sur la terre

27 CONTACTS La Communauté de Communes du Pays Saverne vous accueille du :

> Lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE 03 88 71 12 29 www.cc-paysdesaverne.fr

Communauté de Communes du Pays de Saverne Magazine intercommunal d'octobre 2024

Directeur de la publication : Dominique Muller Rédaction et conception : Marie-Paule Gaehlinger et Pauline Goettelmann Crédits / illustrations : CCPS, Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Saverne, Alexandre Rol, Pexels Impression : Imprimerie Graphicel's « LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (...) DOIT ÊTRE COMPLÉMENTAIRE AUX COMMUNES ET SURTOUT RÉPONDRE À SON GRAND OBJECTIF QUI CONSISTE À FAIRE ENSEMBLE CE QU'IL N'EST PAS OU PLUS POSSIBLE DE FAIRE SEUL (...)»

Dominique Muller, Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne

ÉDITO



Dominique Muller, Président de la CCPS

Réussir notre communication, interne et externe, est un des nombreux objectifs que nous nous sommes fixés. Le lancement d'un magazine d'information n'est certes pas une compétition sportive ni une joute, mais il pourrait correspondre à une discipline olympique car nous fixons la barre à bonne hauteur. La réussite de ce projet est le résultat d'un travail d'équipe, visant à marquer durablement le territoire.

À la lecture de cette nouvelle édition, que nous baptisons l'Empreinte, nous rappelons les compétences et les missions, parfois méconnues, de la Communauté de Communes, en répondant à la question simple : que fait la Communauté de Communes au quotidien ?

Nous avons l'habitude d'expliquer nos actions, mais il est tout aussi utile de temps à autre de l'écrire. Nous le faisons par le biais du rapport annuel d'activité et des délibérations du conseil communautaire, relayés sous forme dématérialisée sur notre site internet ou sur les réseaux sociaux afin de réduire l'utilisation du papier.

De plus en plus connue par ses différentes missions et sollicitée par l'État (qui raisonne toujours davantage à l'échelle des intercommunalités) pour de nouvelles missions, la Communauté de Communes franchit les étapes, palier par palier, pour assoir ses projets et marquer de son Empreinte le territoire des 35 communes qui la composent. Elle doit être complémentaire aux communes et surtout répondre à son grand objectif qui consiste à faire ensemble ce qu'il n'est pas ou plus possible de faire seul.

En ce sens, le magazine s'ouvre à de nouveaux sujets aussi divers que variés. Une part de la vie locale s'y inscrit, accentuant ainsi l'effet de la proximité. Les grands projets conservent leur place et nous nous efforçons d'expliquer le budget tout en donnant la voix à d'autres partenaires.

En vous proposant de lire cette publication, la Communauté de Communes souhaite vous accompagner vers une communication plus ambitieuse et utile. Elle nourrit l'objectif de réussir votre fidélisation dans le temps, en vous donnant la possibilité de vous abonner gratuitement et de rester connectés pour suivre l'actualité quasi continue de notre intercommunalité.

Vous trouverez, au dos de ce magazine, les éléments pratiques qui vous aideront à garder un rythme de lecture régulier et à suivre ainsi, à la trace, ce que la Communauté de Communes réalise au quotidien sur le territoire.

Elle souhaite tout simplement être plus proche de vous et monter sur la plus haute marche du podium pour décrocher la médaille de la fidélité de ses lectrices et de ses lecteurs.

C'est aussi une forme de réussite, une nouvelle Empreinte pour dessiner les projets du territoire.

«La réussite appartient à tout le monde, c'est à l'équipe que revient le mérite ».

Bonne lecture à toutes et à tous.

Dominique Muller,

Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne



Comprendre l'intercommunalité

L'interco se caractérise par la cohésion et le partage entre les 35 communes du territoire du Pays de Saverne. Forte de cette solidarité intercommunale, la Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS) souhaite permettre à chacun de grandir, travailler, se cultiver, entreprendre, s'émerveiller, vivre et s'épanouir sur le territoire du Pays de Saverne.

La CCPS exerce ainsi dans son ressort territorial des compétences dites obligatoires ou supplémentaires. Elles sont déléguées par la loi ou par les communes pour garantir et développer le bien-être de tous les habitants et des acteurs du territoire.

Certains services qui découlent de ces compétences sont gérés directement par les agents de la CCPS. D'autres sont assurés par des prestataires privés ou publics pour garantir la qualité de service. Les compétences sont alors exercées sous différentes formes; par voie de transfert, en Délégation de Service Public (DSP), en Convention de Service Partagé (CSP), ou encore en Convention de Mise à disposition du Service Public.

Même si certaines compétences sont exercées par des prestataires, la CCPS dispose d'un devoir de contrôle sur l'exécution de ces missions afin de proposer aux concitoyens la meilleure qualité de service possible.



35 communes
35 780 habitants
17 815 logements
1 280 entreprises
15 880 emplois
243,9 km² de superficie

Données INSEE



2017

Fusion entre la Communauté de Communes de Marmoutier - Sommerau et celle de la Région de Saverne



NOS MISSIONS

pour vous accompagner au quotidien



Petite enfance (Oà3ans)

l guichet unique pour trouver un mode de garde : le LIAJE

1 Lieu Accueil Enfant - Parent (LAEP)

3 structures multi-accueil

2 antennes Relais Petite Enfance (RPE)

1 crèche parentale associative et 1 crèche familiale

Enfance (3à11 ans)

13 ALSH*** sur le territoire gérés par l'ALEF au titre d'une DSP*

7 ALSH*** à Saverne gérés par la ville au titre d'une CSP**

Teunesse (+ de 12 ans)

Coordination et mise en réseau des partenaires oeuvrant sur le territoire pour la jeunesse

Soutien aux associations

Subventions aux services jeunesse du territoire comme le Réseau Animation Jeunesse par exemple



Mobilité douce

Gestion du transport à la demande : Com'ette Mise en place du Plan Vélo

Convention e-lico (transport interurbain à Saverne)

DSP* trottinettes

Mise en place de bornes électriques sur le territoire à l'étude

Environnement

Création et valorisation d'une Trame Verte et Bleue (TVB)

Actions en faveur de la biodiversité: subventions achat arbres fruitiers haute-tiges, achat groupé haies vives, aides aux fleurissement pour les communes...

Suivi et préservation des zones d'intérêt ou de protection écologique



PROPOSER

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DURABLE

Habitat

Programme Local de l'Habitat

Valorisation du bâti ancien (aide Maison Alsacienne du XXIème siècle)

Encouragement à la rénovation énergétique (accompagnement et aides du Programme d'Intérêt Général Rénov/Habitat et OPAH-RU)

Aménagement du territoire

Création d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : compétence transférée au SDEA Alsace-Moselle

Participation au Plan Climat Air Énergie Territorial avec le PETR pour améliorer la qualité de l'air et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

Création et valorisation d'une véloroute « Voie verte »

Participation au Schéma de Cohérence Territoriale

Gestion d'une aire d'accueil pour les gens du voyage

- * Délégation de Service Public
- ** Convention de Service Partagé
- *** Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ENCOURAGER LE SPORT ET LA CULTURE

Sport et loisirs

Aménagement et entretien de la piste BMX à Schwenheim

Gestion en DSP* par Récréa du centre aquatique l'Océanide à Saverne

Culture et patrimoine

Valorisation du patrimoine avec la création de l'Atelier de l'Orgue dont la gestion est transférée à l'Office de Tourisme et du Commerce

Mise en place d'une convention auprès de la Ville de Saverne pour développer l'éveil musical en milieu scolaire



Développement économique

Aménagement et gestion de Zones d'Activités

Soutien aux entreprises : installation, accompagnement et développement

Immobilier d'entreprises : Maison des Entrepreneurs

Tourisme

Création de l'Office de Tourisme et du Commerce

Contribution à l'attractivité touristique et économique du territoire



Sécurite

Contribution annuelle au SIS67

Mise en place d'une cellule de crise en soutien des communes dans le cadre du Plan intercommunal de Sauvegarde

Sante

Participation au Contrat Local de Santé

Proximité

Gestion de la Maison des Services

Soutien aux communes (service commun de secrétaires de mairies)

Déchet

La collecte et le traitement des déchets, les déchetteries et la sensibilisation aux tris sont des compétences transférées au SMICTOM de la Région de Saverne

Eau

La gestion du petit cycle de l'eau est transférée au SDEA Alsace-Moselle (eau potable, assainissement, entretien des réseaux, eaux pluviales)





M. Muller Dominique, originaire de Saessolsheim, est maire de son village depuis 2001, un objectif qu'il suivait depuis l'âge de 18 ans. Il exerce aussi les fonctions de Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS) et de Vice-Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Avant de devenir Président de la CCPS en 2017, il a été Vice-Président en charge de l'enfance de 2014 à 2017. Depuis 2021, il est également conseiller d'Alsace suppléant du Canton de Saverne.

Parallèlement à ses mandats, il enseigne les matières scientifiques au lycée professionnel Dominique Labroise à Sarrebourg depuis 34 ans. Sa carrière, marquée par la persévérance, l'ambition et la rigueur, lui a permis de concilier efficacement sa vie familiale et professionnelle et sa vie d'élu local.

Quelle « Empreinte » souhaitez-vous proposer en tant que Président de la CCPS ?

- Répondre aux attentes des habitants : s'efforcer de satisfaire le plus grand nombre de personnes avec des services de qualité et utiles.
- Réussir au mieux et donner de la lisibilité aux projets qui ont été décidés en commun.
- Introduire de nouvelles méthodes de travail: Favoriser le partage d'expériences avec d'autres Communautés de Communes pour améliorer constamment les services à la population.
- Proposer une culture de l'évaluation : aller plus loin en évaluant davantage nos actions afin de progresser continuellement.

Quel est votre rôle au sein de la CCPS?

En tant que Président de la CCPS, je suis garant du bon fonctionnement de l'institution qui représente un territoire de 35 communes où résident 35 780 habitants.

Mon engagement consiste à valoriser ce territoire en construisant des projets de qualité avec les élus et les équipes de la CCPS.

La conduite des projets, l'organisation des services, l'animation des équipes impliquent de résoudre au quotidien des problématiques de tous ordres. Avec les Vice-Présidents, j'organise le planning des réunions de travail qui sont souvent dictées par un calendrier contraint. Constamment, il faut faire converger des intérêts parfois divergents et trouver des compromis au service de l'intérêt général du territoire.

Ce rôle implique une grande responsabilité, un engagement quotidien, beaucoup de rigueur et de la persévérance.

Conscient de la confiance qui m'a été accordée, je tiens à être disponible, à être à l'écoute et surtout à réaliser les choses sérieusement. J'aime explorer de nouvelles idées et encourager les équipes à se surpasser pour une efficacité optimale.



Les clés de la réussite pour le Président de la CCPS :

- Prendre le temps de la réflexion pour fixer les objectifs
- Faire preuve de conciliation et sortir des divergences par le haut
- Travailler en équipe

BUDGET une empreinte responsable

Une gestion saine et responsable du budget de la Communauté Communes du Pays de Saverne

Le budget annuel est un acte essentiel qui rythme la vie de la Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS). Il est le fruit d'un travail partagé durant plusieurs semaines entre élus et services. Sa construction est pilotée par le Vice-Président délégué aux finances.

Voté en équilibre au printemps par les Conseillers Communautaires, il inclut dépenses et les recettes prévisionnelles de la CCPS de l'année. Il allie, pour le bien-être des habitants du territoire, les investissements nouveaux et le fonctionnement des services.

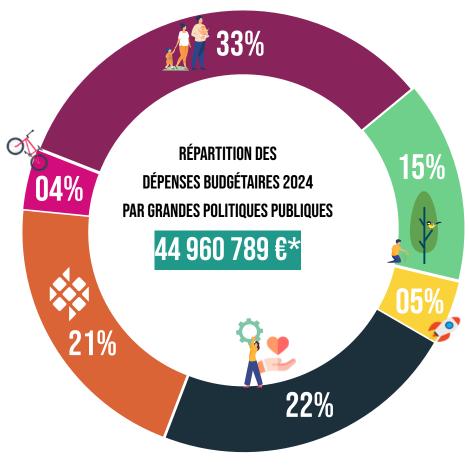
Le budget est constitué d'une division dite « budget principal » et de 7 budgets



Présentation des dépenses par politiques publiques sur l'exercice 2024. Les dépenses incluent:

▶les dépenses de fonctionnement : 55% du budget principal

▶les dépenses d'investissement : 45% du budget principal



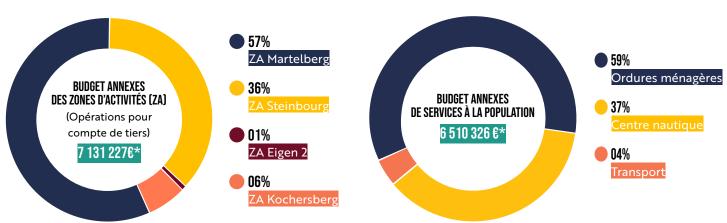


les missions de la CCPS 9 318 191 €

Préserver l'environnement et proposer un cadre de vie agréable 6 625 385 € Veiller au bon fonctionnement des services d'utilité publique 10 108 068 € Encourager le sport et la culture 1977 235 €

7 BUDGETS ANNEXES AU BUDGET PRINCIPAL

Les budgets annexes permettent de gérer de manière identifiée et, dans certains cas de manière financièrement autonome, certains services particuliers ou les opérations pour compte de tiers.





S'émouvoir

Véritable trésor patrimonial et culturel de notre territoire, les sons mélodieux des orgues résonnent dans certains lieux de cultes. Aventurez-vous dans nos différents villages pour découvrir ces instruments majestueux.



 \mathbb{Z}_{com} : L'Atelier de l'Orgue à Marmoutier

Crédit photo : Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Saverne



Se délecter

Des fruits et légumes en passant par la bière ou le chocolat et bien d'autres délices gourmands, nos communes regorgent de producteurs et artisans savoureusement passionnés. Le plein de bons produits pour concocter des plats fraîchement gourmands et 100 % locaux.

Crédit photo : Ferme Saint-André à Friedolsheim

Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Saverne

Retrouvez tous les conseils, les idées de sorties et l'agenda des manifestations sur le site de l'Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Saverne.

N'hésitez pas à rendre visite à l'équipe au Cloître des Récollets à Saverne.





Se ressourcer

Eckartswiller, Ernolsheim-lès-Saverne et Saint-Jean-Saverne, trois communes situées dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Des balades inspirantes dans une nature préservée vous attendent. Prenez le temps d'observer la faune et la flore exceptionnelles qui s'y cachent.

Mont St-Michel - Saint -Jean-Saverne - Crédit photo : Office de Tourisme et du Commerce du Pays de Saverne



Chez Berthe à Maennolsheim

Se régaler

Lieux de vie chaleureux et gourmands, les winstubs de nos villages vous accueillent pour des moments remplis d'émotions.

Magie de Noël au Pays de Saverne

En décembre, viendra le temps des marchés de Noël. La magie s'installera alors dans nos 35 communes, l'occasion de les redécouvrir sous un regard nouveau. Marchés de Noël dans des vieux corps de ferme, sentiers des crèches, décors féériques, ateliers créatifs, produits artisanaux.

Au Pays de Saverne, il y a tout pour vous faire rêver.



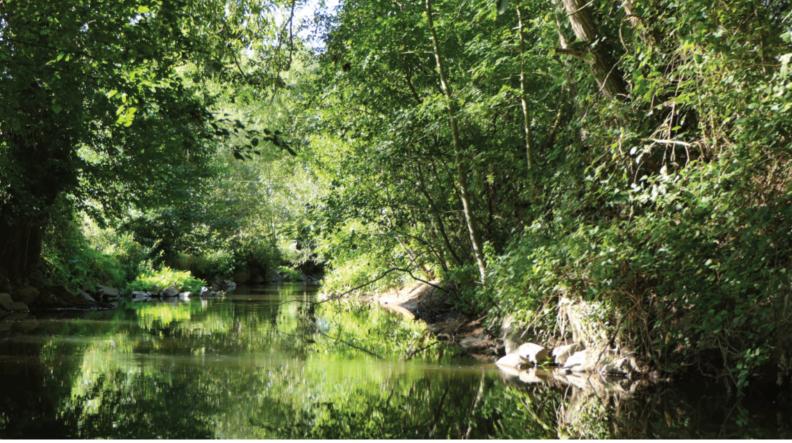
S'émerweiller

À vélo ou à pied, des centaines de kilomètres de sentiers se dessinent entre forêts, villages typiques, vergers et cours d'eau sur les 35 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saverne. Toutes les idées de randonnées sont à découvrir sur le site de l'Office de Tourisme.



Steinbourg





Vue sur la Zorn depuis Dettwiller

ENVIRONNEMENT

Trame verte et bleue : l'étude des continuités écologiques du territoire touche à sa fin

Initiée à l'automne 2021, la Trame Verte et Bleue (TVB) vise à assurer un réseau de continuités écologiques sur le territoire constitué de :

Réservoirs de biodiversité: espaces où le cycle de vie et les besoins vitaux des espèces sont préservés naturellement (bois, zones humides, mares...).

Corridors écologiques: voies de connexions entre les réservoirs de biodiversité favorisant les déplacements et l'accomplissement du cycle de vie des espèces (haies, vergers, cours d'eau).



Hibou moyen duc juvénile vu à Maennolsheim

« notre territoire, un patrimoine naturel riche à préserver »

Des espaces naturels à préserver

Les espaces naturels et la survie des espèces sont en effet réellement menacés par les changements climatiques, l'artificialisation et la fragmentation des espaces.

Un plan d'action en faveur de la biodiversité à co-construire

L'étude des continuités écologiques inhérentes à notre territoire a mis en évidence les différents espaces naturels nécessaires aux espèces pour se reproduire, se nourrir, se reposer, migrer, se déplacer et ainsi assurer leurs survies.

Cette phase d'étude s'achève à l'automne 2024 pour laisser place à la mise en œuvre d'actions concrètes. Ce plan d'action sera accompagné d'un volet sensibilisation et valorisation du projet en faveur de la préservation de la biodiversité et d'une gestion de l'aménagement plus durable de notre territoire.

38%

de la surface du territoire présente une zone d'intérêt ou de protection écologique

6 sous-trames analysées

(forestière, vergers et prairies, agricole, eau, milieux humides, péri-urbain et ceinture urbaine)

10 guildes d'espèces ciblées

Une guilde écologique : groupe d'espèces différentes qui exploitent ou partagent des ressources similaires dans un écosystème.

Exemple : la guilde reptile comprend le lézard des souches et la couleuvre helvétique.

Ce projet est co-financé par la Région Grand Est, la DREAL (État) et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

La future voie verte : une balade en pleine nature sur les traces de l'ancienne voie ferrée

de voie verte
entre Romanswiller et Saverne
sur le tracé de l'ancienne voie ferrée.

La voie verte: 11 km d'échappée en pleine nature entre Romanswiller et Saverne qui suit le tracé de l'ancienne voie ferrée passant par Sommerau-Singrist, Marmoutier et Otterswiller.

Cette future véloroute sera réservée exclusivement aux cyclistes et aux marcheurs.

Bien plus qu'une simple piste cyclable, la voie verte emprunte l'ancienne voie ferroviaire qui reliait Saverne à Molsheim. En surplombant une partie de notre territoire, cette piste sera une invitation au voyage, en mettant en lumière neuf ouvrages d'art tels que tunnel, ponts et viaducs.

La Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS) est déterminée à redonner à ce joyau caché tout son éclat, offrant la possibilité de vivre une expérience fascinante.

La préservation du patrimoine naturel : un enjeu majeur

Tout en valorisant le patrimoine culturel et naturel, l'intercommunalité s'efforce de préserver les biotopes existants, ce qui représente un défi dans l'avancement des travaux.

Depuis l'idéation du projet en 2020 jusqu'aux différentes phases d'études menées entre 2021 et 2023, les travaux ont pu démarrer en juin 2023. Indépendamment de notre volonté, le chantier a malheureusement été interrompu en décembre 2023 pour deux raisons principales :

- ▶ Une demande de la Direction Départementale des Territoires (DDT) d'approfondir une étude au titre de la loi sur l'eau dans le périmètre de Singrist Sud (en complément du dossier déposé par le SDEA).
- ▶ Une étude complémentaire concernant le cycle de vie sur 4 saisons des chiroptères vivant sur le site. Cette étude suit son cours depuis octobre 2023.

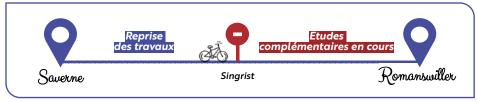
Face à cette interruption de chantier soudaine, la CCPS a pris les dispositions nécessaires afin de régulariser au plus vite la situation.

Reprise d'une partie du chantier de la voie verte entre Saverne et l'entrée du tunnel de Singrist

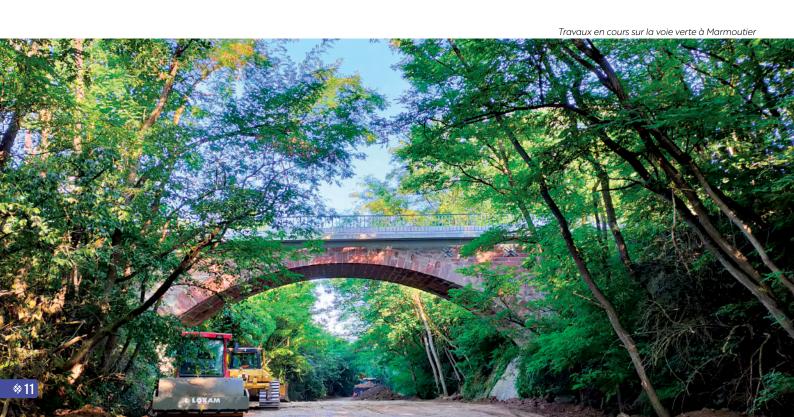
Nous avons été heureux d'apprendre en juin, l'avis favorable de la préfecture accordant l'autorisation de la reprise des travaux selon deux phases de mise en œuvre:

- ▶ Phase 1 : Saverne entrée tunnel de Singrist (reprise des travaux)
- ▶ Phase 2 : Tunnel de Singrist -Romanswiller (étude en cours)

Ce projet, porté conjointement avec Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble, offrira un moyen sécurisé et écologique de se déplacer, de s'évader et de s'émerveiller pour les habitants et les touristes. Suivez notre actualité pour en savoir plus sur la suite des évènements.



Ce projet est co-financé par le Département du Bas-Rhin, l'État et la Région Grand Est



ENFANCE





Chantier en cours - Lupstein - cabinet d'architecture IXO

Chantier en cours : nouveau groupe scolaire et périscolaire intercommunal à Lupstein

Proposer un lieu de vie et d'apprentissage pour les enfants en connivence avec la nature. Mutualiser les moyens de 11 communes du territoire pour proposer un service complet aux familles.

Tels sont 2 des objectifs que s'est donnée l'intercommunalité pour bâtir le nouveau groupe scolaire et périscolaire à Lupstein. Une réflexion longue qui porte ses fruits puisque le chantier suit aujourd'hui son cours sereinement. Un verger de 11 arbres fruitiers symbolisera d'ailleurs ce consensus au profit de l'intérêt général dans le jardin pédagogique de l'établissement.

Bâti pour accueillir 350 enfants en milieu scolaire dans 10 salles de classes et 125 enfants en périscolaire, les familles des communes d'Altenheim, Friedolsheim, Furchhausen, Landersheim, Littenheim, Lupstein, Maennolsheim, Saessolsheim, Waldolwisheim, Westhouse-Marmoutier et Wolschheim pourront se réjouir de ce nouveau lieu de vie.

Au programme ; un cadre de vie qui respecte le rythme des enfants et des espaces scolaires et périscolaires mutualisés comme la salle de motricité, les sanitaires, la salle de sieste, les cours extérieures, les espaces de jeux et jardins, l'espace de restauration et la bibliothèque...

Le périscolaire quant à lui sera composé de 5 salles d'activités pour le plus grand bonheur de vos enfants (arts plastiques, construction, jeux libres...).

Cette conception de l'espace permettra d'assurer une continuité pédagogique pour les enfants entre leurs projets scolaires et périscolaires.

Les enfants, familles et enseignants pourront profiter de ce nouveau lieu dès la rentrée 2025 (selon l'avancée des travaux actuels)

Ce projet est co-financé par la Région Grand Est, l'État, la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et la Collectivité européenne d'Alsace.



Projection de l'accueil du futur groupe scolaire et périscolaire intercommunal de Lupstein par le cabinet d'architecture IXO - Crédit photo : cabinet d'architecture IXO

Achèvement de la réhabilitation à la Maison de l'Enfance de Dettwiller

La Maison de l'Enfance de Dettwiller (MED) accueille chaque jour une trentaine d'enfants dans l'aile du multi-accueil et une soixantaine d'enfants dans la partie périscolaire.

L'intercommunalité organise depuis 2022 un important chantier de réhabilitation du lieu afin d'améliorer ses performances énergétiques. Ce projet est financé avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et de l'État

Afin de maintenir la structure opérationnelle pour les familles et préserver le confort des enfants, les travaux se sont essentiellement déroulés l'été





LES 3 PHASES DE TRAVAUX :

▶ 2022

Réfection et isolation du toit en zinc dans sa globalité.

▶ 2023

Rénovation de la partie crèche : portes et fenêtres en bois, salle de change, sanitaires, climatisation, sols, peintures des murs et des plafonds.

▶ 2024

Rénovation de la partie périscolaire : portes et fenêtres en bois, climatisation, sols, peintures des murs et des plafonds.

La MED est fin prête pour accueillir, voir grandir et s'épanouir de nombreux enfants pour les prochaines années à venir



Nouvelle fresque @Myseencouleurs dans l'espace repos du périscolaire fraîchement rénové

URBANISME

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Les élus et les maires ont entamé les réflexions concernant la rédaction du premier PLUi suite à la prise en charge en début d'année, de la compétence par l'intercommunalité. Inscrit dans un cadre législatif précis et régi par le code de l'urbanisme, le PLUi sera le guide en matière d'aménagement du territoire à l'horizon dix, quinze ans.

«UN GUIDE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À L'HORIZON 10-15 ANS»

Il concerne toutes les personnes qui habitent et travaillent sur le territoire car il structure et organise la politique d'aménagement à l'échelle des 35 communes. Environnement, équipements publics, hauteur des bâtiments, stationnement, développement économique, agriculture sont quelques nombreux sujets qu'aborde le PLUi.

Le PLUi devra également répondre aux exigences législatives en vigueur comme la loi Climat et Résilience qui prévoit de réduire la consommation foncière pour atteindre en 2050 l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Ce travail collaboratif débutera dès la fin de l'année avec différentes phases plus ou moins longues puisqu'il amène à trouver des consensus autour de réflexions concernant l'ensemble du territoire.

Plusieurs phases de travail se succèderont pour aboutir à un document partagé entre les 35 communes de la CCPS.

50%

De surface foncière en moins d'ici 2031 selon l'objectif Zéro Artificialisation Nette.









Rencontre avec M.Frintz Damien, Maire de Landersheim

Nous vous invitons à découvrir Landersheim aux portes du Pays de Saverne où les acteurs locaux, débordant d'idées, partagent bénévolement leur savoir-faire et leur temps pour offrir un cadre de vie apaisant et convivial.

M.Frintz, natif du village, a grandi en observant l'évolution de sa commune, un lieu auquel il est profondément attaché. Il exprime avec humilité le soutien précieux et l'expérience de son Premier Adjoint, M.Diss Jean-Marc, dont il bénéficie. M.Frintz met également en lumière l'engagement indéfectible de son conseil municipal, qui joue un rôle clé dans l'animation de ce village de 188 habitants.

Il souligne également l'importance de l'implication des habitants désireux de s'investir dans la vie locale. Leur contribution est essentielle pour insuffler des idées nouvelles, redynamiser la vie associative et promouvoir la convivialité au sein de Landersheim.

Véritable chef d'orchestre, le Maire accorde une grande importance à offrir à chacun la possibilité de s'exprimer et de s'épanouir au sein de la communauté. Il privilégie le consensus à chaque étape des projets, de leur conception à leur réalisation, afin de satisfaire le plus grand nombre.

Le dynamisme, l'esprit fédérateur et innovant et la convivialité caractérisent naturellement les nombreux projets du village, que le Maire qualifie de « village famille ».



«ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE MAIS ON PEUT ESSAYER DE SATISFAIRE LE PLUS DE PERSONNES»

Frintz Damien, Maire de Landersheim

Soutenir l'attractivité du village

Véritable terre d'entrepreneuriat, la success story débute dans les années 70, lorsque Horst Dassler, fondateur d'Adidas, décide d'installer son siège social à Landersheim, après avoir été séduit par l'ancien relais de chasse qu'était à ses débuts l'Auberge du Kochersberg. Le siège restera au village jusqu'en 2018 et certains habitants se souviennent encore avec émotion d'avoir aperçu à l'Auberge des stars du football comme Djibril Cissé ou Zinedine Zidane.

Aujourd'hui, le cadre chaleureux et apaisant de Landersheim continue de nourrir la créativité des entrepreneurs, puisque le village compte une trentaine d'entreprises. Qu'il s'agisse d'entreprises locales ou internationales, toutes contribuent à faire briller la commune bien au-delà de ses frontières.

Landersheim dispose également d'offres culinaires diversifiées qui reflètent son esprit convivial. Parmi elles, on trouve la célèbre Auberge du Kochersberg, les Pis Verts (traiteur végétal) et la Brasserie Le Landersheim.

Enfin, le Maire a à cœur de préserver les valeurs rurales en soutenant les agriculteurs du village, véritable richesse patrimoniale et économique de Landersheim.

Il veille avec bienveillance et impartialité à trouver un équilibre entre les intérêts de tous les acteurs du village afin de préserver l'harmonie au sein de la communauté.







S'engager pour la biodiversité

Consciente de la richesse de son patrimoine naturel, la mairie s'engage à proposer un cadre de vie paisible et de qualité par diverses actions.

- ▶ La plantation de haies champêtres
- ▶ La création d'un verger composé de 30 arbres fruitiers en profitant de l'opération haute-tiges de la CCPS.
- L'obtention d'une deuxième fleur dans le label Ville et Village fleuris. Pour encourager ce fleurissement, la municipalité offre une cagette de fleurs aux habitants afin d'embellir leurs maisons.
- La pratique de la fauche tardive et une politique « zéro phyto ».
- ▶ La création d'une plateforme relais afin que les habitants déposent leurs déchets verts à un point du village avant de les transférer à la déchetterie de Dettwiller.







Coup de cœur pour la spectaculaire rénovation du lavoir circulaire :

Datant de la fin du XVIIIème siècle, le lavoir de Landersheim se caractérise par une forme ronde singulière, à l'instar de celui du village voisin de Saessolsheim. Pour redonner une seconde vie à ce lieu de convivialité, il a fallu 3 600 heures de travail réparties sur 13 samedis durant deux années. En 2023, l'équipe de bénévoles a restauré l'ancien lavoir, et en 2024, ils ont finalisé le projet en aménageant un espace propice à la détente autour du lavoir et du bassin voisin.



AUTRES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE CULTUREL À DÉCOUVRIR :

- L'ÉGLISE SAINT-CYRIAQUE, SON ORGUE ET Son cimetière fortifié
- **LES CROIX RURALES**

Créer une synergie positive grâce au bénévolat et faire vivre des moments inoubliables au habitants

Landersheim se distingue par une dynamique bénévole exceptionnelle, qui a donné naissance à de magnifiques projets. Créatifs, et heureux de partager leurs connaissances, « les bâtisseurs de Landersheim » — comme les surnomme affectueusement le Maire — forment un groupe soudé et volontaire de 20 à 30 bénévoles représentant divers corps de métier. Ils œuvrent ensemble dans la bonne humeur pour concrétiser les projets visant à améliorer la vie quotidienne locale lors des ateliers du samedi. Parmi leurs réalisations, on peut citer les décorations du village, l'entretien des espaces verts, la réfection de l'abri bus, et surtout la rénovation du lavoir.

À l'image d'une grande famille, Landersheim propose également un événement fédérateur tous les deux mois. « Il est essentiel de dynamiser les associations, de les encourager à réaliser des projets et de les soutenir », souligne le Maire.

Le village compte deux associations : Bienvenue Landersheim et le Conseil de Fabrique. Parmi les événements marquants du village, on retrouve la fête de l'été, le marché de Noël et la marche solidaire des 3 villages (Friedolsheim, Landersheim et Saessolsheim).



ENVIRONNEMENT une empreinte sur la biodiversité

La diversité des espaces : la clé du succès

Favoriser la biodiversité contribue à restaurer l'équilibre naturel obtenu par la diversité. Une palette végétale diversifiée permettra de favoriser cet équilibre.

Arbres, haies, fleurs alimentent un écosystème d'insectes, d'animaux, d'oiseaux indispensables à la richesse de notre planète.

Ces milieux sauvages peuvent tout à fait coexister avec des espaces davantage structurés et propices aux jeux des enfants ou à la détente. De plus, la complémentarité des espaces, offre perspective et relief à votre jardin ou verger.

Aussi voici, quelques astuces simples pour augmenter la biodiversité dans votre jardin ou verger :

les fleurs sauvages

Saviez-vous que certains insectes importants sont attirés uniquement par des types de plantes spécifiques? Les plantes sauvages font partie intégrante de cette nourriture si précieuse. De plus, les belles des champs vont facilement égayer votre jardin comme la centaurée jacée, la mauve musquée, la sauge des prés, la callune fausse bruyère, le thym commun; la valériane rouge, l'achillée millefeuille ou la bourrache...

Autorisez-vous de la lavande, du panicaut et de la mélisse, mais aussi des roses trémières, rosiers botaniques pour un mariage végétal haut en couleurs.

le bois mort

Le bois mort au sol ou les haies de Benjes faites à partir des tailles annuelles constituent des refuges aux habitants de votre jardin.

les minéraux

Les tas de pierres ou les murets en pierre sèche installés dans votre jardin offrent un refuge aux insectes, reptiles et autres petits animaux du jardin.

Le plein d'astuces pour choisir ses plantes sur le site du Parc naturel régional des Vosges du Nord



La haie vive,

un patrimoine naturel à reconstruire

En collaboration avec l'association "Haies vives d'Alsace", la Communauté de Communes du Pays de Saverne organise annuellement une commande groupée de plants d'arbustes de haies issus de la filière « Végétal Local », à tarifs négociés.

PROFITEZ DE LA PROCHAINE COMMANDE GROUPÉE EN OCTOBRE

Aubépine, églantier, prunelier, sureau, noisetier, cognassier, murier, genévrier vous offriront une palette de couleurs à chaque saison.



547 arbres commandés en 2023

Pourquoi planter des haies?

- ▶ Protège contre le vent et les ruissellements
- ▶ Offre gîte et couvert à la faune
- ▶ Favorise la reproduction des espèces
- ▶ Assure la tranquillité de la faune et la flore



Abeille butinant une centaurée jacée



Hérisson - crédit photo : pixabay



Rouge gorge - crédit photo : pexels



Fleur d'églantine



Verger à Lochwiller

Nos vergers, une tradition à préserver

Partie intégrante de notre territoire, nos vergers et jardins constituent l'avenir des réserves de biodiversité et sont l'héritage d'un patrimoine culturel ancestral.

Depuis plus de 7 ans, la Communauté de Communes agit pour préserver la biodiversité en subventionnant la plantation d'arbres fruitiers haute-tiges. La CCPS finance 40%* du prix de votre arbre fruitier haute-tiges en automne, lors de l'opération « haute-tiges ».

1697 arbres fruitiers plantés depuis 2017

150 fruitiers commandés en 2023

Du 1 septembre au 30 novembre 2024

Profitez de l'opération «haute-tiges » et plantez de nouveaux arbres fruitiers cet automne.

-40%*

sur vos arbres fruitiers haute-tiges



Plus d'infos



Cap ou pas cap de laisser votre empreinte?

- ▶ Associez votre verger à une prairie fleurie pour créer un véritable havre de paix propice à la biodiversité et lui donner un caractère champêtre
- ▶ Essayez la fauche tardive
- ▶ Réglez votre tondeuse pour une coupe haute à 6-8cm
- ▶ Privilégiez des remèdes naturels pour soigner vos plantes et vos arbres
- Adoptez un principe de taille douce



Coccinelle sur fleur de cognassier



Les Relais Petite Enfance, la structure qui accompagne les assistants maternels

Mode de garde prisé par les familles, le métier d'assistant maternel connait un nombre important de départs en retraite. La promotion, la valorisation du métier ainsi que l'accompagnement et la formation sont de ce fait des priorités quotidiennes supplémentaires pour les équipes du RPE.

Outre ces objectifs, les agents du RPE œuvrent au quotidien pour accompagner les assistants maternels dans leur métier. Accessibilité à la profession, conseils juridiques de ler niveau, animations, temps d'échanges, Peggy, Corinne et Elodie sont disponibles pour ces professionnels et celles ou ceux qui souhaiteraient se lancer dans cette aventure humaine.

Saverne - 03 88 02 00 59 Marmoutier - 07 84 81 83 69

Assistant maternel, un métier de « cœur »

Relais quotidien des familles, elles accompagnent les enfants dans leur apprentissage de la vie en communauté. Elles prennent soin de participer à leur éveil mais aussi d'assurer avec bienveillance et sécurité permanente leurs besoins du quotidien.

Retrouvez tous les assistants maternels oeuvrant sur les 35 communes de la Communauté de Communes du Pays de Saverne sur le site :

monenfant.fr



PLUS D'INFOS



Crédit photo : pexels

58 heures de formation continue chaque année, pour développer, consolider et actualiser les connaissances et compétences des assistants maternels du territoire.

Le travail auprès des jeunes enfants requiert des compétences et connaissances particulières qui évoluent continuellement au regard des dernières recherches et avancées dans le domaine de la petite enfance. Les temps de formation sont des moments d'échanges importants qui leur permettent de prendre du recul sur leurs pratiques et d'échanger avec d'autres professionnels. Le Relais Petite Enfance (RPE) informe et accompagne les professionnels qui souhaitent en bénéficier tout au long de leur parcours en proposant différentes sessions de formation durant l'année. Ainsi en 2024, plusieurs sessions ont été proposées sur le territoire de la CCPS, notamment les formations secouriste du travail (SST), contes et histoires à raconter, construire son projet d'accueil et recyclage sauveteur secouriste du travail.

Art et jeune enfant, le projet d'éveil du RPE

Ouvrir les tout-petits à l'art est le défi que s'est lancé le RPE depuis 2023. De la découverte de différents artistes, à un partenariat avec l'artiste INKY (illustratrice) en passant par des animations au musée de Saverne (et bien d'autres actions encore), les activités proposées sont très enrichissantes pour les jeunes enfants. Exposer les enfants à l'art ou leur proposer des activités artistiques, c'est favoriser leur épanouissement, développer leur imaginaire, encourager leur créativité et la connaissance de soi.



Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant?

Le Lieu d'Information et d'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE) vous accompagne dès le 9ème mois de grossesse pour trouver un mode de garde adapté à votre enfant de 0 à 3 ans.

03 88 02 00 59 0673688982 petite.enfance@cc-saverne.fr ler étage Maison de l'Enfance 17 rue de la Roseraie **67700 SAVERNE**



Nos permanences sur rendez-vous uniquement :

13h00 - 16h00 Mercredi 14h00 - 18h00 15h00 - 18h30 leudi

Vendredi 08h00 - 10h30 13h30 - 17h00



La santé

au cœur des préoccupations du territoire

Une politique territoriale de santé est en place depuis 2020 sur la Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS) et s'étend par ailleurs sur les communautés de communes voisines par le biais du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR). Cette politique appelée Contrat Local de Santé (CLS) vise à impulser de nouvelles dynamiques favorables à la santé.

Le CLS a notamment abouti à :

- ▶ l'ouverture d'une antenne de la Maison des Adolescents à Saverne pour accompagner les jeunes en souffrance psychologique en complément des dispositifs déjà existants (HOP ADO, Point d'accueil écoute jeunes, Centre Médico Psychologique ...)
- ▶ la mise en place de **Babbelstub** (groupes de discussion) pour les aidants à Dettwiller et à Saverne

- ▶ l'expérimentation d'un programme de prévention des blessures au travail et des troubles musculosquelettiques auprès des agents de 4 structures partenaires : Ferme Saint André, entreprise Steritech, association Garde et Aide à Domicile et Centre Technique Municipal de Saverne
- l'accompagnement des professionnels de santé volontaires dans la mise en place de collectifs d'exercice coordonné en santé
- ▶ la participation au consortium « territoires de santé de demain » avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace et une quarantaine de partenaires publics et privés dont l'objectif est de produire un territoire en bonne santé plutôt que de soigner des maladies
- ▶ la **création d'un site internet sante.paysdesaverne.fr**: recensant les actions en faveur de la santé sur le territoire

De nouvelles actions vont voir le jour à l'avenir et seront mises en place en fonction des besoins du territoire. En effet, un nouveau CLS est en cours de rédaction grâce à un travail partenarial (avec les associations, les professionnels de santé, les collectivités, les institutions ...) et permettra d'élaborer un programme d'actions favorable à la santé en fonction des priorités territoriales.



Un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) pour gérer les risques sur le territoire

Le PICS est un dispositif essentiel et obligatoire pour les Communautés de Communes. Il vise à gérer efficacement les crises sur le territoire (incendies, crises sanitaires, accidents technologiques).

Ce plan dont le socle repose sur la solidarité intercommunale est élaboré en partenariat avec les communes. Il fonctionne comme une boite à outils opérationnelle, conçue pour assister toutes les communes membres en cas de besoin.

Une analyse des risques a été menée sur les 35 communes du territoire, permettant d'identifier les principaux aléas et enjeux. Ce diagnostic, complété par un inventaire des moyens disponibles, renforce la capacité de la cellule de crise intercommunale à coordonner les opérations nécessaires et à apporter un soutien efficace aux communes touchées.





Première mise en situation de la cellule de crise avec un cas de crise «incendie» fictif rassemblant l'ensemble des experts

La cellule de crise composée d'experts thématiques, centralise l'ensemble des informations relatives à la gestion de crise et coordonne les actions sur le terrain. Pour ce faire, la cellule travaille en collaboration avec diverses parties prenantes extérieures compétentes pour gérer la crise.

En complément, l'intercommunalité envisage de créer une réserve intercommunale de sécurité civile, composée de volontaires. Cette réserve renforcera la cellule de crise et apportera un soutien crucial aux communes sinistrées, s'inscrivant dans une dynamique de mutualisation des moyens au sein de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.



Vous souhaitez rester informé de l'actualité de votre territoire ?

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

M.Muller, Président de l'intercommunalité et Président de la cellule de crise ainsi que M.Pueyo, Vice-Président en charge de l'élaboration du PICS et coordinateur de la cellule de crise La Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS) souhaite développer une offre de mobilités conciliant les besoins en déplacements et interconnexions grandissants de la population du territoire et des collectivités aux enjeux environnementaux. En lien avec son PCAET (plan climat air et énergie territorial) et sa compétence mobilité, la CCPS privilégie les modes de transports davantage décarbonés.



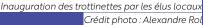
Saverne : 100% électrique

LA NAVETTE E-LICO, 100 % gratuite

La navette e-lico à Saverne permet d'aller de l'Océanide à l'hôpital en passant par le centre-ville.

LES TROTTINETTES, 100% pratiques

100 nouvelles trottinettes sont disponibles à Saverne et Monswiller pour vous déplacer. Nous vous rappelons que pour votre sécurité le port d'un casque est fortement recommandé. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la ville de Saverne.





Un partenariat

au service des mobilités douces

Pour démontrer sa volonté de développer des mobilités alternatives, non émettrices de CO2, la CCPS s'équipe d'un nouveau véhicule électrique grâce au soutien de 11 entreprises du territoire.

Ce véhicule électrique est mis à disposition des agents de la CCPS pour leurs déplacements professionnels et intersites. Un véhicule disponible au titre d'une location longue durée sur 3 ans avec l'entreprise Visiocom et rendue possible grâce au sponsoring de nos entreprises partenaires. Deux vélos électriques complètent cette flotte plus durable.

 ${\mathcal N}$ os entreprises partenaires

DIEBOLT TP à Marmoutier

ELECTRICITE RHENANE à Saverne EL NOUREDDINE Véronique à Marmoutier

GROUPAMA GRAND EST Agence de Saverne

et Caisse locale de Marmoutier HENRICH SCHMID à Saverne

HYGIETHIK à Saverne

PATISSERIE ZIMMERMANN à Saverne

ROI DES VINS à Saverne

ROWASTORE à Otterswiller

TRANSPORT PATRICK METZ à Maennolsheim

La Com'ette;

le transport à la demande du Pays de Saverne

Depuis 2013, la CCPS propose aux résidents du territoire, un service de transport à la demande : Com'ette.

Ce véhicule récemment passé à l'énergie électrique, dans la continuité des actions de mobilités douces, permet, de se déplacer facilement sur les 35 communes du territoire. Pour réserver ce service, rien de plus simple, il vous suffit d'appeler Patrick Mohr au 03 88 71 78 82, votre chauffeur dédié, qui se fera un plaisir de vous accompagner.

Jeunes, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, «Com'ette» est disponible pour toutes les personnes en recherche d'autonomie dans leurs déplacements.





Mardi au Vendredi : 08h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00 Samedi : 08h00 à 12h00

Réservation par téléphone avant 18h00, au plus tard 48H avant votre départ

DE VOTRE DOMICILE VERS LES 35 COMMUNES DU TERRITOIRE





Nos maisons alsaciennes : une identité et un savoir-faire à valoriser

La Communauté de Communes du Pays de Saverne (CCPS) s'engage pour la sauvegarde du patrimoine.

L'intercommunalité participe au côté de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) au Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du bâti traditionnel.

Bénéficiez de l'aide maison alsacienne du 21ème siècle

- ▶ Aide financière pour la réhabilitation des maisons alsaciennes construites avant 1948.
- Accompagnement technique et financier gratuit par l'architecte conseil du Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN).

Pourquoi avant 1948?

Les constructions se faisaient à partir des matériaux issus du territoire : grès, calcaire, bois, paille, terre. Ces matériaux demandent un savoir-faire particulier dans le cadre d'une rénovation.

En 2023, 13 793 €

de subventions CCPS 10 dossiers financés

OUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- ▶ Particuliers, associations et collectivités.
- Pas de conditions de ressources.
- ▶ Aides (CCPS / CEA) cumulables avec celles liées à l'amélioration thermique du logement et le label de la Fondation du Patrimoine.

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Travaux de gros-oeuvre, couverture, isolation, façade, éco-rénovation.



ÉCONOMIE LOCALE une empreinte audacieuse à découvrir



La ferme Ulrich, également connue sous le nom de s'hàrtzjerje hoft, érigée en 1793 à Saessolsheim par Anna-Maria et Georges Ulrich, est un précieux témoin du patrimoine architectural alsacien.

Cet ancien domaine agricole en forme de U fait partie des plus grands corps de ferme d'Alsace. Abandonné pendant de nombreuses années, 10 jeunes sensibles à la préservation du patrimoine bâti lui offrent une formidable opportunité de renaître après 300 ans en le rachetant en 2019. L'aventure IMODIS débute.

L'histoire commence lorsque Félix, actuel président d'IMODIS, découvre ce corps de ferme plein de potentiel.

Fasciné par ce joyau à l'abandon, il fédère famille et amis pour relever un défi ambitieux : redonner vie à cet édifice emblématique tout en respectant son histoire et ses savoir-faire artisanaux.

Un projet qui soutient le dynamisme territorial

Les associés d'IMODIS ne manquent pas d'idées pour l'avenir. D'ici à 2025 et 2026, ils prévoient d'ajouter un majestueux dôme en bois dans la cour, un écomusée dédié à la culture locale, ainsi que des hébergements et un restaurant, transformant ce lieu en un véritable pôle culturel et touristique.

IMODIS est un exemple inspirant d'une entreprise engagée dans la sauvegarde du patrimoine. Elle contribue au dynamisme et à l'attractivité de la région en valorisant les circuits courts et en proposant une offre touristique inédite au Pays de Saverne.

Un audacieux projet d'éco-rénovation

Pour concrétiser ce pari fou, il aura fallu deux ans de travaux intensifs et un investissement de plus de 2,3 millions d'euros.

Fidèles à l'esprit du lieu, les associés s'appuient sur des archives pour respecter les caractéristiques du patrimoine bâti. En réalisant 70 % des travaux eux-mêmes, aidés de leurs proches, ils ont préservé les matériaux d'origine tout en adaptant le bâti ancien au mode de vie moderne et à leur projet. L'objectif : créer un tiers-lieu touristique sans altérer l'authenticité du site.

Ainsi, les tuiles « biberschwanz », les éléments en cuivre, les pièces en grès et les cheminées typiques ont été minutieusement restaurés, préservant ainsi l'âme du lieu. L'isolation est faite à partir de chaux, chanvre et fibre de bois. Pour chauffer le lieu, l'équipe souhaite installer un silo à bois déchiqueté alimenté par du miscanthus, une culture locale.

Un tiers-lieu touristique et culturel

Aujourd'hui, le domaine a retrouvé son éclat et s'est transformé en un tiers-lieu d'exception. Depuis son ouverture en 2023, il accueille des événements mémorables tels que des mariages, des séminaires et des soirées festives.

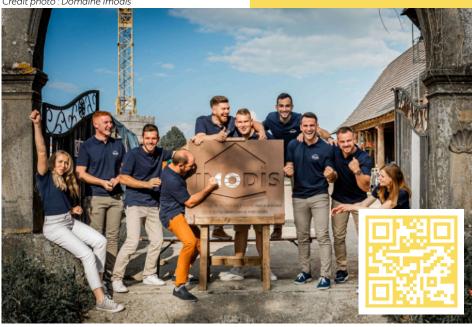
La cave voûtée, entièrement restaurée, est devenue un espace unique où les visiteurs peuvent profiter d'un restaurant et d'un bar ouvert du mardi au jeudi. Chaque pierre de cette cave a été nettoyée et sablée par les associés, offrant une atmosphère à la fois historique et conviviale.

Crédit photo : Domaine Imodis



L'Équipe d'IMODIS; unie et passionnée :

Félix, ingénieur en génie civil Thomas, menuisier Lucas, marketing Pierre, responsable logistique Charlène, marketing Laura, responsable commerce Antoine, agriculteur Jean-François, menuisier Julien, mécanicien Luc, électricien



AGRICULTURE une empreinte sur la terre



«Ca houblonnière,
c'est comme
le nid de cigogne,
si on l'enlève,
on n'est plus en Alsace»

André Fritsch

Houblonnières à Friedolsheim

Au cœur du village de Friedolsheim, la famille Fritsch veille à la préservation d'une tradition alsacienne ancestrale : la culture du houblon.

Chez les Fritsch, la culture du houblon est une histoire de passion qui traverse les générations. Depuis l'avant-guerre, la famille cultive le houblon avec un savoir-faire transmis de père en fils.

Aujourd'hui, Laurent Fritsch est à la tête de l'exploitation avec son épouse Sophie. Il est également épaulé par son frère Benoît, et leur père André. Ensemble, ils cultivent six hectares de houblonnières, représentant la moitié des terres encore dédiées à cette culture à Friedolsheim, les dernières du Pays de Saverne.

Laurent cultive avec minutie trois variétés de houblon aromatique :

- **STRISSELSPALT** (variété alsacienne)
- ARAMIS (50% alsacien 50% anglais)
- FUGGLE (variété anglaise)

Ces variétés sont idéales sur le terroir et pour le climat local. Elles apportent de la finesse et une palette aromatique recherchée par les brasseurs.



L'entretien des houblonnières, un travail manuel continu au fil des saisons :

La famille Fritsch

à Friedolsheim

au sein du hoft «Michelhause»

HIVER

Une période consacrée à la taille des plants et à l'entretien des majestueuses structures, où les lianes de houblons peuvent grimper jusqu'à huit mètres de hauteur.

PRINTEMPS

La plante sort de son sommeil hivernal, laissant apparaître peu à peu une cinquantaine de repousses. Laurent et Sophie sélectionnent alors soigneusement 3 lianes à entrelacer autour du fil.

JUSOU'À LA FIN DE L'ÉTÉ...

La culture du houblon, bien que pérenne, (les plants peuvent vivre de 15 à 20 ans), exige une attention constante.

Jusqu'à la maturité du fruit, il faudra prendre soin des houblonnières :

- ▶ veiller à la bonne santé des plants
- les protéger des maladies
- travailler le sol
- réparer les fils
- ▶ remettre les lianes sur les fils après les intempéries.

FIN DE L'ÉTÉ : CUEILLETTE

- ▶ 1 mois de récolte
- ▶ 30 ares / jour de houblons récoltés
- ▶ 12 tonnes / an de cônes destinés aux brasseurs alsaciens et internationaux

Les lianes de houblon entrent dans une grande machine et sont peignées. Cette étape permet d'isoler les cônes des feuilles. Les feuilles sont revalorisées en broyât et les cônes sont, quant à eux, acheminés vers un silo de stockage puis conduits mécaniquement vers le séchoir. Les cônes sèchent 6 heures à 60°C en respectant un processus d'aération bien précis.

Les cônes seront ensuite pressés pour en faire des ballots afin de pouvoir être vendus.

En préservant ce trésor patrimonial, les Fritsch perpétuent l'héritage agricole alsacien tout en contribuant à la diversité des cultures du Pays de Saverne. Une passion partagée, un savoir-faire préservé, et une tradition qui perdure, génération après génération.

CONTACTS



- **)** 03 88 71 12 29
- ▶ contact@cc-saverne.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 GENDARMERIE

18 POMPIERS

112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

114 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

115 SAMU SOCIAL

116 117 MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

119 ALLO ENFANCE EN DANGER

18 30 NUMÉRO POUR LES ENFANTS VICTIMES DE CYBER-HARCÈLEMENT

3020 NUMÉRO POUR LES ENFANTS VICTIMES DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

3919 NUMÉRO POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

39 77 NUMÉRO POUR LES PERSONNES ÂGÉES **OU PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VICTIME DE MALTRAITANCES**

31 14 PRÉVENTION SUICIDE

08 00 06 66 66 CANICULE INFO SERVICE



IAFP - L'envol RPE SAVERNE RPE MARMOUTIER MULTI-ACCUEIL SAVERNE - Le pays enchanté

MULTI-ACCUEILMARMOUTIER - L'île aux enfants MULTI-ACCUEIL DETTWILLER - Le bois joli CRÈCHE FAMILIALE - Les petits bouchons CRÈCHE PARENTALE- Les bambins

VILLE DE SAVERNE - P'tit îlot

COORDINATRICE JEUNESSE RAJ ILOT DU MOULIN

MISSION LOCALE

0388020059 petite.enfance@cc-saverne.fr

03 88 71 82 41 laep@cc-saverne.fr

03 88 02 00 59 rpe@cc-saverne.fr 03 67 41 00 02 rpe-marmoutier@cc-saverne.fr

03 88 91 00 98 mas@cc-saverne.fr 03 88 91 00 98 mad@cc-saverne.fr

03 67 41 00 00 mam@cc-paysdesaverne.fr 03 88 91 28 89 creche.familiale@cc-saverne.fr 03 88 91 85 64 contact@crechelesbambins.fr

03 88 30 42 09 www.alef.asso.fr

03 88 71 57 50 petitilot@mairie-saverne.fr

07 81 16 72 97 evangeline.khum@cc-paysdesaverne.fr 03 88 71 86 23 contact@reseau-animation-jeunes.fr 03 88 71 57 82 ilotdumoulin@mairie-saverne.fr

03 88 71 10 08 contact@mlsaverne.alsace



MOBILITÉ

COMETTE - TAD dans les 35 communes E-LICO - Saverne - application Zenbus TROTTINETTES - Saverne - application Wolf 03 88 71 78 82

www.saverne.fr/elico www.saverne.fr



SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

SMICTOM 03 88 02 21 80 smictom@smictomdesaverne.fr www.sdea.fr

SDEA 03 88 19 29 99 09 72 72 39 49 FRANCE TRAVAIL

03 68 41 90 95 sp-saverne@bas-rhin.gouv.fr FRANCE SERVICES



LOISIRS

ATELIER DE L'ORGUE 03 88 71 46 86 bonjour@atelierdelorgue.fr 0388025280 contact@caloceanide.fr



03 61 58 96 20 mde@cc-saverne.fr MAISONS DES ENTREPRENEURS 03 88 91 80 47 contact@tourisme-saverne.fr OFFICE DE TOURISME ET DU COMMERCE



PATRIMOINE ANCIEN 06 28 10 32 88 ababot@parc-vosges-nord.fr RENOV HABITAT 03 67 10 35 22 pig67@urbam.fr FRANCE RENOV 03 74 47 10 34 inforeno.paysdesaverne@oktave.fr 06 40 69 17 48 opah@mairie-saverne.fr **OPAH RU** 03 88 76 15 50 contact@cep-cicat.fr CEP-CICAT 03 88 71 48 40

POINT D'INFORMATION LOGEMENT SOCIAL

SUIVEZ L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL grâce à l'application gratuite illiwap

- Téléchargez l'application illiwap
- Recherchez Comcom du Pays de Saverne et votre mairie
- 3 Cliquez sur « suivre »
- 4 Restez informé







TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE ABONNEZ-VOUS

INFOS PRATIQUES | CONSEILS | SORTIES | ACTUALITÉS



<u>Nouveau</u> format

une communication plus proche de vous et respectueuse de l'environnement



Abonnez-vous simplement à l'Empreinte:

- 1 Scannez le QR code
- Abonnez-vous gratuitement à l'information que vous souhaitez recevoir en remplissant le questionnaire
- **3** Recevez votre information directement

